



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

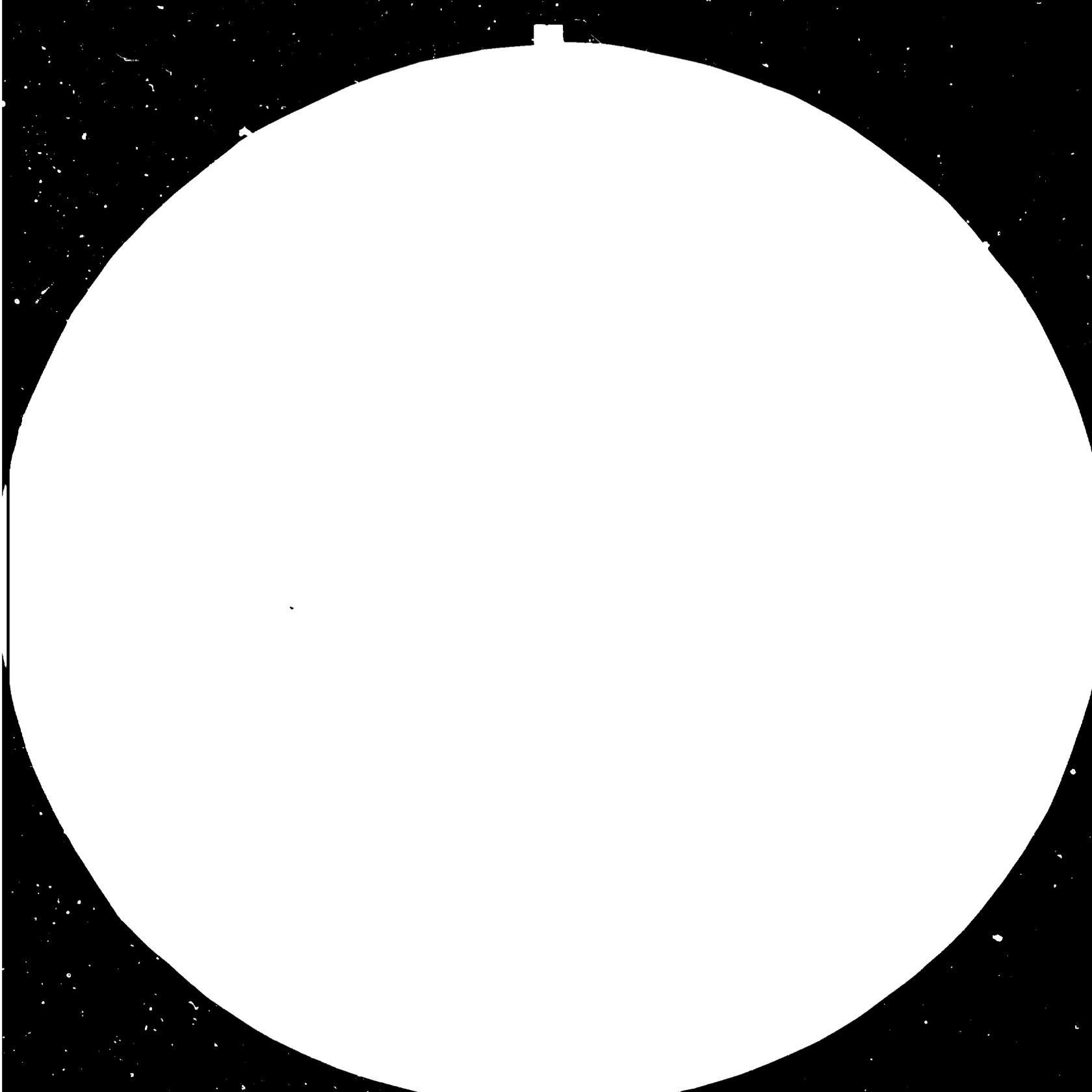
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





ANSI #28 Resolution Test Chart
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8



13038-F



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PREMIERE CONSULTATION SUR L'INDUSTRIE DU BOIS ET DES PRODUITS DU BOIS

Helsinki (Finlande), 19-23 septembre 1983

RAPPORT

Distr.
LIMITEE
ID/306
(ID/WG.395/10)
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

PREFACE

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUUDI étende son action à la mise en place d'un Système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers pays dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue^{1/}. A sa septième session extraordinaire, tenue en septembre 1975, l'Assemblée générale a approuvé cette recommandation et prié l'ONUUDI de la mettre en oeuvre sous la conduite du Conseil du développement industriel.

Depuis 1977, 18 consultations ont été organisées sur les sujets suivants : biens d'équipement, machines agricoles, sidérurgie, engrais, pétrochimie, industrie pharmaceutique, cuir et articles en cuir, huiles et graisses végétales, industrie alimentaire, financement industriel et formation de la main-d'oeuvre industrielle.

En mai 1980, le Conseil du développement industriel a décidé de conférer un caractère permanent au Système de consultations et, en mai 1982, il a adopté un règlement intérieur^{2/} où étaient énoncés les principes, les objectifs et les caractéristiques du Système et où il était notamment précisé :

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) sert d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement ^{3/};

1/ "Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel" (ID/CONF.3/31), chap. IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", par. 66.

2/ Le Système de consultations (PI/84).

3/ Ibid., par. 1.

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières 4/;

Les participants de chaque pays membre comprennent des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement 5/;

Chaque réunion de consultation établit un rapport qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats 6/.

A sa quinzième session tenue en mai 1981^{7/}, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois au programme de consultations pour l'exercice biennal 1982-1983.

4/ Ibid., par. 3.

5/ Ibid., par. 23.

6/ Ibid., par. 46.

7/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 16 (A/36/16), par. 171.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 4	4
Conclusions et recommandations adoptées	5 - 22	5
<u>Chapitre</u>		
I. Organisation de la Consultation	23 - 45	9
II. Rapport des séances plénières	46 - 59	13
III. Rapport du Groupe de travail sur la question No 1 : Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois	60 - 81	16
IV. Rapport du Groupe de travail sur la question No 2 : Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois	82 - 111	20
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		26
II. Liste des documents		37

INTRODUCTION

Première Consultation

1. La première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois s'est tenue à Helsinki (Finlande) du 19 au 23 septembre 1983. Elle a rassemblé 165 participants représentant 54 pays et 18 organisations internationales (voir annexe I).

Historique de la première Consultation

2. En octobre 1981 a été tenue une réunion d'un groupe spécial d'experts chargés de donner des conseils sur les sujets à retenir et les méthodes à suivre pour des études régionales devant être effectuées en Afrique, en Amérique latine et en Asie et portant sur les résultats obtenus par les pays en développement dans l'industrie du bois et des produits du bois, ainsi que sur les obstacles auxquels ces pays se heurtent dans leurs efforts en vue d'accroître leur part dans la production industrielle mondiale dans ce secteur.

3. Ces études ont servi de documents de base pour trois réunions régionales tenues en 1982 afin :

- a) D'étudier la situation actuelle de l'industrie du bois et des produits du bois dans chacune des régions;
- b) D'identifier les obstacles au développement de la transformation primaire et secondaire dans chacune des régions;
- c) D'élaborer des propositions en vue d'améliorer la coopération internationale, de manière à vaincre lesdits obstacles;
- d) De sélectionner des questions en vue de leur examen lors d'une réunion préparatoire mondiale.

4. La Réunion préparatoire mondiale a eu lieu à Vienne du 24 au 26 janvier 1983, et a porté sur le choix des questions prioritaires à examiner à la première Consultation. Des documents de travail pour la Réunion ont été établis par l'ONUDI et la FAO. La Réunion a recommandé que soient examinées les questions suivantes :

Question No 1 : Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois.

Question No 2 : Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTEES

Question No 1 : Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois

Conclusions

5. Le secteur du bois est important pour l'économie des pays en développement, et la part actuelle de ces derniers dans la production mondiale totale n'est pas en rapport avec les ressources nationales.
6. Le fait de transformer les matières premières à proximité de leur source présente des avantages, et les pays en développement devraient de plus en plus entreprendre des activités de transformation primaire et secondaire du bois.
7. L'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les pays en développement tient à la difficulté qu'ils éprouvent à obtenir les fonds nécessaires pour la création d'établissements de transformation.
8. D'autres obstacles rencontrés par les partenaires ont trait à la fréquente pénurie d'infrastructure de transport, ainsi que de personnel de gestion et de main-d'oeuvre qualifiée à tous les niveaux, et aux conditions de définition et de réalisation des projets, qui compromettent le développement du secteur.
9. La mise en place d'industries de transformation du bois dans les pays en développement pourrait être accélérée grâce à des formes novatrices de coopération internationale.
10. Les programmes de formation devraient viser à répondre aux besoins précis de l'industrie à tous les niveaux. La formation devrait être dispensée le plus près possible de la source de matières premières et devrait prendre en considération le degré de connaissances des stagiaires et le niveau technologique atteint dans le pays considéré. De plus, la formation orientée vers l'industrie augmente la sécurité de l'emploi et la productivité des opérations.
11. Dans les pays en développement, comme dans les pays avancés, un nombre considérable d'organismes de recherche-développement travaillent dans le secteur du bois, et il s'offre des possibilités importantes pour ce qui est d'accroître la collaboration afin d'assurer la pleine utilisation des moyens et ressources existant à tous les niveaux.
12. Bien qu'il existe un volume considérable d'information découlant de la recherche, de l'évolution technologique, etc., la diffusion de cette information aux utilisateurs potentiels et la forme sous laquelle elle est présentée laissent beaucoup à désirer.

Recommandations

13. La Consultation a recommandé à l'ONUDI :

a) D'élaborer, en coopération avec un groupe d'experts internationaux et compte tenu des travaux de spécialistes d'organisations internationales comme la CNUCED, la CNUDCI et l'ATIBT (Association technique internationale des bois tropicaux), des listes contractuelles de contrôle pour la préparation d'arrangements de collaboration à long terme pour les coentreprises, la fourniture de savoir-faire, la formation, la gestion, la commercialisation, etc.

b) De déterminer, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, les installations existantes et la disponibilité des institutions spécialisées de recherche-développement dans les pays développés et dans les pays en développement et de recenser les domaines de coopération existante et potentielle entre ces institutions, par exemple dans le cadre d'accords de jumelage, afin d'assurer une pleine utilisation des ressources naturelles des pays en développement.

c) De donner la priorité à l'établissement d'une étude approfondie sur les transports maritimes ou autres, étant donné les incidences importantes du coût du transport en ce qui concerne le prix des produits sur le marché intérieur et les recettes d'exportation des produits du bois; les résultats de cette étude devraient être présentés lors d'une deuxième consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois.

d) De promouvoir la coopération entre les Etats membres et en particulier entre les pays en développement pour l'élaboration de manuels de formation qui pourraient être traduits dans des langues vernaculaires et qui seraient adaptés aux besoins et au niveau d'éducation des pays en développement intéressés.

e) D'axer ses activités, en collaboration avec la CNUCED et la FAO, sur l'élargissement de la base de données régionales et mondiales nécessaire au développement des industries du bois et de la transformation du bois, en particulier dans les pays en développement.

Question No 2 : Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois

Conclusions

14. A partir d'une base de ressources sûre et en expansion, le développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois pourrait faciliter la réalisation de nombreux objectifs nationaux importants dans les domaines suivants : croissance économique, balance des paiements, développement rural, emploi, équilibre écologique, équilibre régional et amélioration du niveau de vie.

15. Il serait possible d'accroître sensiblement l'utilisation de la base de ressources et d'améliorer la gestion du bois d'oeuvre en encourageant l'utilisation d'essences peu recherchées, en particulier pour la construction et le logement.

16. Il conviendrait de mieux faire connaître les essences peu recherchées afin de promouvoir leur commercialisation. Il faudrait renforcer les activités de recherche sur la composition des forêts ainsi que sur les propriétés des diverses essences.

17. Il faudrait encourager une plus large utilisation des essences peu recherchées à des fins de construction par un examen plus poussé des méthodes appliquées au choix des espèces selon les propriétés de résistance et de durabilité.

18. Une utilisation plus intensive du bois peut contribuer de deux manières à la réalisation des programmes nationaux de logement : utilisation d'éléments préfabriqués par les constructeurs et offre de matériaux adaptés aux techniques d'autoconstruction. Dans certains pays, des codes et règlements empêchent l'utilisation du bois pour la construction de logements. Cela n'est en général pas justifié si l'on a recours à des normes et techniques de construction appropriées.

19. Il existe, dans de nombreux pays en développement, des préjugés contre les maisons en bois qui évoquent la pauvreté et la précarité et font craindre le feu et la pourriture. Ces préjugés pourraient être vaincus par l'élaboration de modèles appropriés permettant de réduire les risques d'incendie et de rendre ces maisons plus durables, ainsi que par leur promotion dans le cadre de projets de démonstration.

20. Les pays en développement éprouvent des difficultés à augmenter leur part dans les échanges mondiaux de bois et de produits du bois du fait, entre autres facteurs, des barrières tarifaires et non tarifaires, de l'absence de données commerciales appropriées, du coût élevé des transports et du défaut de normalisation.

Recommandations

21. La Consultation a fait les recommandations suivantes :

a) L'ONUDI, en coopération avec les organisations internationales appropriées, devrait étudier la possibilité d'établir un système de groupement selon la résistance internationalement reconnue, applicable au bois d'oeuvre tropical et aux autres essences des pays en développement utilisés pour la construction, et d'élaborer des règles relatives au classement selon la résistance mécanique. Les résultats de ces activités devraient être présentés dès que possible aux organismes nationaux et à une éventuelle deuxième consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois.

b) La FAO, en coopération avec les organisations internationales appropriées, devrait élargir la diffusion des données disponibles et des résultats des recherches sur les propriétés techniques des essences peu recherchées et fournir l'assistance voulue pour l'établissement d'inventaires forestiers afin de déterminer le volume disponible de ces essences.

c) L'ONUDI devrait rassembler et diffuser des données sur les utilisations actuelles et nouvelles du bois dans la construction, notamment celles qui sont adaptées aux besoins et à la situation des pays en développement, et promouvoir les projets de démonstration à cette fin.

d) L'ONUDI devrait promouvoir l'enseignement et la formation à tous les niveaux dans le domaine des techniques du bois et des utilisations du bois pour la construction, et notamment les stages de formation à l'intention d'architectes et d'ingénieurs spécialistes de la construction de pays en développement afin de les familiariser avec des méthodes de conception adaptées aux besoins de ces pays en ce qui concerne l'utilisation du bois pour la construction.

e) L'ONUDI, en coopération avec les organismes appropriés des Nations Unies, devrait établir des études particulières liées à la participation des pays en développement aux échanges mondiaux de bois et de produits du bois, concernant les contraintes techniques touchant les importations de bois et de produits du bois, et elle devrait prier le Centre (CNUCED/GATT) du commerce international de fournir et de diffuser des informations commerciales afin d'augmenter les ventes de bois et de produits du bois.

f) L'ONUDI, en coopération avec les organismes appropriés, devrait promouvoir la diffusion de renseignements sur les aspects environnementaux de l'industrie du bois et de la transformation du bois, particulièrement en ce qui concerne le développement des zones rurales.

Généralités

22. Enfin, à la lumière des recommandations ci-dessus, la Consultation a recommandé que le Conseil du développement industriel de l'ONUDI envisage d'organiser une deuxième Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois qui, sans pour autant négliger la transformation primaire, mette l'accent sur l'industrie de transformation secondaire du bois car celle-ci a) est beaucoup moins développée que l'industrie de transformation primaire dans les pays en développement; b) peut permettre d'améliorer les conditions de vie; et c) est une activité à forte intensité de main-d'oeuvre.

I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Ouverture de la Consultation

23. La première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois a été ouverte par le Ministre finlandais du commerce et de l'industrie, M. Seppo Lindblom.

24. Le Ministre a, au nom de son Gouvernement, souhaité la bienvenue en Finlande aux participants à la Consultation. L'ONUDI avait un rôle important à jouer dans l'industrialisation - catalyseur du processus de développement dans les pays en développement - et la FAO possédait une somme de connaissances et d'expérience touchant les questions en rapport avec le bois et les produits primaires du bois, aussi était-il naturel qu'une étroite coopération se soit instaurée entre elles pour la Consultation. Quant au Gouvernement finlandais, un des éléments clefs de sa politique étrangère était l'appui au système des Nations Unies, qui jouait un rôle capital dans la solution de certains problèmes actuels.

25. Le Directeur de la Division des opérations industrielles de l'ONUDI, qui représentait le Directeur exécutif de l'ONUDI, a prononcé une allocution. Il a remercié le Gouvernement finlandais d'accueillir la Consultation et loué le rôle actif joué par la Finlande pour ce qui est de promouvoir le progrès des pays en développement et la réalisation de leurs objectifs industriels. Il a également remercié la FAO de sa coopération, en rappelant que la Consultation en cours était la première réunion de ce genre à être organisée conjointement par deux organisations du système des Nations Unies.

26. Le Directeur de la Division des opérations industrielles a évoqué la situation défavorable que connaissaient les pays en développement et ses implications pour leurs stratégies et politiques futures d'industrialisation, et déclaré que ces pays avaient avant tout besoin de voir s'accroître leur autosuffisance. La moitié de la superficie mondiale des forêts denses et autres zones boisées se trouvait dans les pays en développement, mais la part de ces derniers dans la production manufacturière mondiale de produits du bois était faible. Au cours des dernières années, les pays exportateurs traditionnels de grumes avaient entrepris de mettre en oeuvre des mesures visant à augmenter la valeur ajoutée locale, ce dont il y avait tout lieu de se féliciter.

27. La Consultation avait pour objet d'identifier les principaux problèmes auxquels se heurtaient les pays en développement dans l'industrie du bois et des produits du bois, et de proposer des moyens de les résoudre grâce à une action internationale. Il convenait d'examiner les divers obstacles aux exportations des pays en développement - barrières tarifaires et non tarifaires, manque de réseaux de commercialisation pour les produits transformés, nécessité de normaliser les produits.

28. L'abattage inconsidéré des essences principales et le peu de cas fait des essences moins recherchées ne constituaient certes pas un problème nouveau, mais il était soulevé, à la Consultation, en liaison avec la question de l'utilisation industrielle des essences moins recherchées.

29. Le Directeur de la Division des industries forestières de la FAO, prenant la parole au nom du Directeur général de la FAO, s'est félicité de la coopération entre son organisation et l'ONUDI. La contribution de la FAO à la Consultation faisait suite à un accord entre les deux organisations, aux termes duquel la FAO se chargerait des industries primaires fondées sur les ressources, y compris les industries mécaniques du bois et la production de pâte à papier et de papier, et l'ONUDI s'attacherait aux industries secondaires du bois et à la conversion du papier.

30. Selon les statistiques de la FAO, les exportations des pays en développement connaissaient un changement. Les grumes de feuillus étaient toujours le principal article d'exportation de produits forestiers, mais les exportations de traverses, de sciages, de contre-plaqués et de placages étaient en augmentation. Certains pays en développement passaient de l'exportation de grumes au traitement du bois, cela en partie à l'intention du marché intérieur. Il était certes souhaitable que les pays eux-mêmes se chargent du traitement primaire du bois à des fins d'exportation, mais de nombreux obstacles subsistaient.

31. Le Directeur de la Division des industries forestières a souligné que l'utilisation d'essences peu recherchées était une des principales questions soumises à la Consultation et que cette approche pourrait permettre d'utiliser plus efficacement les ressources forestières tropicales. Il fallait cependant bien peser les avantages et les inconvénients de cette approche.

32. Le Directeur de la Division des industries forestières a noté que l'on avait souvent étudié la question des techniques appropriées pour les pays en développement, mais que la FAO avait pris conscience que c'étaient non seulement les techniques qui devaient être appropriées, mais également toute

la conception de l'industrie qui devait être adaptée au potentiel technique, administratif et financier et tenir compte des besoins de la population locale. Pour conclure, il a demandé aux participants de porter leur attention dans leurs délibérations sur la notion d'industries forestières appropriées.

33. Le Directeur adjoint de la Division de la coordination des politiques, Chef du Service des négociations de l'ONUDI, a pris la parole pour préciser les objectifs du Système de consultations.

34. Rappelant que le Conseil du développement industriel avait adopté le Règlement intérieur du Système de consultations, il en a souligné certaines caractéristiques : a) les consultations rassemblent des Etats membres et les participants comprennent des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie et des travailleurs; b) les décisions sont prises par consensus tant parmi les participants qu'au sein du Bureau de la Consultation; c) le Système de consultations prévoit des activités antérieures et postérieures aux réunions prévues. Il a ensuite souligné que la clef de l'efficacité du système était sa continuité.

35. Le Chef du Service des négociations a noté les secteurs industriels ayant déjà fait l'objet d'une ou plusieurs consultations et a indiqué comment celles-ci avaient contribué à mieux faire comprendre l'évolution des structures de chaque secteur dans le cadre de l'économie mondiale. Ainsi, la fourniture de données étudiées et vérifiées par les participants, s'était révélée des plus utiles. Le Système de consultations permettait également d'envisager de nouvelles formes de coopération industrielle et d'arrangements contractuels assurant un meilleur équilibre entre les intérêts des parties. C'est ce qui avait été fait dans divers secteurs, notamment ceux des engrais, des produits pétrochimiques, des produits pharmaceutiques, des machines agricoles, du cuir et des articles en cuir et de la formation de la main-d'oeuvre industrielle.

36. Depuis la création du Système de consultations, une expérience considérable avait été accumulée. Le Chef du Service des négociations a souligné qu'il fallait progressivement étudier diverses questions en profondeur pour arriver à des résultats concrets.

37. Pour conclure, il a informé les participants que le rapport final qui serait adopté à la fin de la Consultation se diviserait en deux grandes parties : un résumé des principales questions examinées, y compris celles ayant donné lieu à des divergences, et les conclusions et recommandations de la Consultation. Cette dernière partie était particulièrement importante, car elle permettrait d'élargir les discussions amorcées durant la Consultation, et elle devait être aussi pratique que possible et directement liée aux questions soumises à l'examen des participants.

Election du Bureau

38. Mme Tuija Vihavainen (Finlande), du Centre de recherche technique, a été élue Présidente.
39. M. Jan Bim (Tchécoslovaquie), Direction générale des industries du bois, Prague, a été élu Rapporteur.
40. Les personnalités suivantes ont été élues aux fonctions de Vice-Présidents :
- M. S. Keramane (Algérie), Directeur général de la Société du liège et du bois
 - M. Max Meulenhoff (Indonésie), Directeur du Département de la transformation des produits forestiers, Ministère de la foresterie
 - M. Mario Gonzalez Muzquiz (Mexique), Directeur général de la Société Duraplay-Parral
 - Mme Carol Colloton (Etats-Unis d'Amérique), Représentant permanent suppléant, Mission permanente des Etats-Unis auprès de l'ONU

Adoption de l'ordre du jour

41. L'ordre du jour suivant a été adopté :
1. Ouverture de la Consultation
 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Examen des questions
 5. Divers
 6. Adoption du rapport de la Consultation

Constitution de groupes de travail

42. Les participants ont constitué deux groupes de travail chargés d'étudier les questions ci-après et de proposer des conclusions et des recommandations pour examen en séance plénière :
1. Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois.
 2. Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois.
- M. Amantino Ramos de Freitas (Brésil), Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo, a été élu Président du premier Groupe de travail;
- M. Nils-Erik Nilsson (Suède), Bureau national de la foresterie, a été élu Président du deuxième Groupe de travail.

Adoption du rapport

44. Le rapport, y compris les rapports des groupes de travail, a été adopté par consensus, le vendredi 23 septembre 1983, à la séance plénière de clôture de la première Consultation.

Documentation

45. On trouvera à l'annexe II la liste des documents publiés pour la Consultation.

II. RAPPORT DES SEANCES PLENIERES

Présentation des questions par le secrétariat de l'ONUDI

Question No 1 : Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois

46. Un représentant du secrétariat de l'ONUDI a présenté la question No 1 (ID/WG.395/7). En 1980, a-t-il déclaré, 52,4 % de la superficie des ressources forestières mondiales et 62,7 % du volume total sur pied en forêts exploitables se trouvaient dans les pays en développement. Entre 1969 et 1979 la production de sciages et de contre-plaqués de ces pays avait connu une augmentation annuelle moyenne de 5 % et 13 % respectivement.

47. En 1975, 47 % de la production mondiale de bois rond étaient constitués par du bois rond industriel (le reste étant du bois de feu) et l'on s'attendait à voir ce pourcentage passer à 53,4 % d'ici à l'an 2000. D'après les prévisions de la FAO, le déficit de bois d'oeuvre des pays développés à économie de marché devrait passer de 75 millions de m³ (en équivalent de bois rond) en 1975 à 130 millions de m³ en l'an 2000. L'excédent des pays en développement passerait de 41 millions à 80 millions de m³, et celui des pays à économie planifiée de 34 millions à 50 millions de m³, respectivement.

48. Le représentant du secrétariat a conclu en soulignant l'importance des récents progrès techniques et la nécessité d'intégrer les activités de transformation et d'intensifier la formation et les travaux de recherche-développement. Il a invité les participants à axer leur examen sur les aspects retenus touchant les questions en rapport avec l'accroissement de la transformation locale du bois, les arrangements de collaboration visant à stimuler la transformation mécanique dans les pays en développement, et la coopération entre pays développés et pays en développement dans le domaine de la recherche-développement.

Question No 2 : Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois

49. Dans sa présentation de la question No 2 (ID/WG.395/8), le représentant de l'ONUDI a appelé l'attention sur quatre problèmes principaux : a) développement des marchés locaux; b) promotion de l'utilisation du bois dans la construction; c) promotion des essences peu recherchées; d) mesures de promotion commerciales, y compris la commercialisation.

50. Il a noté que, même si l'on tenait compte de la différence des revenus par habitant, la consommation de bois dans les pays en développement était très faible : par exemple, leur consommation annuelle de sciages n'était que de 20 m³ pour 1 000 habitants, contre 300 m³ pour 1 000 habitants dans les pays avancés. Cet écart était encore plus grand en ce qui concerne la consommation annuelle de panneaux dérivés du bois : 2 m³ pour 1 000 habitants dans les pays en développement et 100 m³ pour 1 000 habitants dans les pays avancés. Compte tenu de la tendance actuelle de la consommation mondiale, les pays en développement à économie de marché n'absorberaient en l'an 2000 que 14,5 % de la production mondiale de sciages et 11,9 % de celle de panneaux dérivés du bois.

51. Le représentant de l'ONUDI a souligné que de nombreux pays en développement qui étaient dotés d'importantes ressources forestières et connaissaient des crises du logement de plus en plus graves pouvaient faire davantage appel au bois en tant que matériau de construction. Bien des pays en développement semblaient ignorer les avantages du bois, notamment sa résistance au feu, ses facilités d'utilisation et son coût peu élevé. Les principaux obstacles à un emploi plus généralisé du bois étaient a) l'absence de recherche et conception technologiques; b) le rejet de l'utilisation du bois pour le logement; c) l'absence de codes et de réglementations de nature à promouvoir l'emploi du bois dans la construction.

52. Concernant les essences peu recherchées, le représentant de l'ONUDI a déclaré que pour beaucoup de forêts tropicales le volume des essences exploitées ne représentait qu'une faible proportion du volume sur pied. Une meilleure utilisation d'essences peu recherchées permettrait de ménager les ressources forestières existantes. Il faudrait étudier les propriétés des essences peu recherchées et dresser l'inventaire de ces dernières. Le groupement des essences était l'une des solutions que de nombreux pays en développement s'efforçaient de promouvoir.

53. Le représentant de l'ONUDI a déclaré pour terminer que pour accroître l'exportation de produits du bois ayant une plus grande valeur ajoutée, il fallait notamment améliorer les enquêtes de marché, mener des campagnes promotionnelles d'ordre général et créer des circuits de distribution adéquats.

Résumé des débats

54. On a fait observer que les deux questions étaient étroitement liées. Un participant a souligné la nécessité d'examiner l'industrie du bois et des produits du bois dans le contexte du développement rural en général, lequel requiert

l'adoption d'une approche intégrée au niveau national. Il a noté le rôle important que pourraient jouer des unités de production polyvalentes et leur impact sur le développement rural, et estimé que des projets pilotes portant sur des industries du bois appropriées seraient utiles.

55. Le rôle capital de la formation à tous les niveaux a été souligné, particulièrement en ce qui concerne l'aménagement forestier et la gestion des petites et moyennes entreprises. Un participant a insisté sur l'importance de l'échange d'informations sur les possibilités de formation. Ce même participant a fait savoir qu'à titre de suivi de la première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle et eu égard aux besoins concernant ce type d'informations, son pays avait établi une analyse qualitative d'institutions dispensant une formation dans le domaine de l'industrie du bois et des produits du bois. Des extraits de cette analyse ont été présentés à la Consultation.

56. Plusieurs participants ont mentionné les domaines dans lesquels il existait une coopération internationale avantageuse pour les pays en développement, notamment la formation, la gestion industrielle et l'aménagement forestier, les techniques de transformation, la recherche-développement, et l'utilisation des résidus et déchets. Au sujet des exportations de bois tropicaux, un participant a fait remarquer que les prix dépendaient dans une large mesure du coût élevé des transports maritimes. Le même participant a ajouté que les pays en développement devraient, en priorité, chercher à augmenter l'efficacité de la transformation primaire du bois, pour assurer une production de produits du bois aux qualités correspondant aux exigences du marché international.

57. Il a été noté que le succès de l'exploitation forestière était lié à la mise en place d'un réseau routier adéquat.

58. Un autre participant a suggéré, tout en se félicitant de la coopération avec la FAO, que l'ONUDI collabore également avec d'autres organisations internationales - comme la CNUCED - dans le domaine des échanges internationaux, ainsi qu'avec des institutions s'occupant des arrangements contractuels internationaux.

59. Enfin, on s'est félicité de la concision des documents de travail présentés à la Consultation. La documentation complémentaire a été jugée très utile.

III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUESTION No 1 :
DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION PRIMAIRE
ET SECONDAIRE DU BOIS

Résumé des délibérations

Création d'industries de transformation du bois

60. L'importance du secteur du bois pour l'économie des pays en développement a été soulignée, compte tenu de la part de ces pays dans les ressources forestières mondiales. Plusieurs participants ont en outre estimé que le secteur du bois pouvait jouer un grand rôle dans le développement rural, en contribuant à élever le niveau de vie, à créer des emplois et à obtenir des devises. Il était cependant indispensable d'assurer la permanence des ressources forestières, notamment par la gestion des forêts et les plantations d'arbres.

61. On a souligné à cet égard la nécessité de disposer de davantage de données à jour concernant l'offre d'essences traditionnelles. Des informations concernant les incidences des industries du bois et de transformation du bois sur l'emploi permettraient de déterminer plus facilement le rôle joué par ces industries dans les stratégies générales de développement des pays en développement.

62. On a souligné la nécessité d'établir des directives en vue de la création de petites et moyennes entreprises de transformation du bois dans les pays en développement. De nombreux participants ont estimé qu'une attention particulière devrait être accordée au développement de l'infrastructure des transports.

63. De l'avis de nombreux participants, le développement du marché intérieur constituait une condition indispensable à la création d'installations de transformation et les marchés d'exportation ne pouvaient en tenir lieu. De nombreux participants se sont félicités de l'expansion récente des industries de transformation du bois dans les pays en développement tout en estimant que les exportations de grumes restaient trop élevées. A leur avis, ces exportations n'apportaient pas une grande contribution au développement économique général, qui devrait plutôt être basé sur la transformation de ces grumes, au moins pour satisfaire les besoins locaux. D'autres participants ont fait remarquer que, dans les pays à marché limité, la création d'une industrie à vocation exportatrice se justifiait.

64. Plusieurs participants ont appelé l'attention sur un certain nombre de problèmes auxquels se heurtaient les pays en développement dans leurs efforts en vue de créer des entreprises de transformation du bois, en particulier l'absence de moyens financiers. D'autres participants ont souligné que si la difficulté à obtenir les moyens financiers nécessaires constituait un problème, il y avait aussi d'autres facteurs qui freinaient l'exécution des projets, même lorsque les problèmes financiers étaient résolus.

65. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les pays qui étaient pauvres en bois d'oeuvre et les pays qui en produisaient. On a mentionné à cet égard que des arrangements de collaboration à long terme seraient nécessaires pour stimuler la création d'installations de transformation dans les pays en développement et pour assurer la fourniture de bois d'oeuvre et de produits du bois d'oeuvre aux pays importateurs. Ces arrangements à long terme, qui prendraient notamment la forme de coentreprises pourraient porter sur le savoir-faire, la commercialisation, la gestion et la formation du personnel technique nécessaire.

66. De l'avis général, il importait de développer l'utilisation des résidus, soit en tant que producteurs d'énergie, soit en tant que matières premières en vue de leur transformation.

Choix et adaptation des techniques

67. Plusieurs participants ont souligné la nécessité pour les pays en développement d'adapter les techniques existantes et d'en mettre au point de nouvelles, compte tenu de leurs besoins et de leur situation, le cas échéant, avec l'aide de l'ONUDI. On a fait observer à cet égard que de nombreux fabricants des pays en développement produisaient du matériel parfaitement adapté aux besoins de leur propre pays et à ceux d'autres pays en développement. Un participant a souligné la nécessité de renforcer les communications entre les fabricants et les acheteurs de matériel.

68. Il convenait de réaliser des projets pilotes visant à mettre au point des systèmes de gestion et des ensembles de techniques convenant à de petites entreprises de sylviculture et de transformation du bois avec utilisation intégrée des déchets comme combustible. La FAO et l'ONUDI pourraient aider les pays en développement en évaluant et en diffusant les résultats de ces projets pilotes.

69. Certains participants ont observé qu'il convenait souvent de procéder par étapes pour passer de méthodes artisanales simples à des techniques avancées de transformation faisant appel à des outils et à du matériel complexes; ces deux variantes technologiques devaient cependant être envisagées par les pays en développement.

70. On a souligné les avantages des installations intégrées, compte tenu des grandes quantités de déchets de bois disponibles dans les pays en développement.

71. Plusieurs participants ont souligné l'importance de la normalisation au niveau international et du contrôle de la qualité.

Formation

72. La plupart des participants ont souligné à quel point il était nécessaire d'assurer une formation à tous les niveaux, notamment pour les responsables de petites et moyennes entreprises, les artisans et les travailleurs qualifiés. On est également convenu qu'il était important de former des ouvriers à la réparation et à l'entretien des équipements. Les participants ont déclaré que les programmes de formation pouvaient être mis en oeuvre dans les pays en développement où cette formation est nécessaire, afin que celle-ci soit mieux adaptée aux conditions locales.

73. Certains participants ont souligné qu'il fallait resserrer les liens entre les centres de formation des pays en développement et des pays développés.

74. On a en outre déclaré que les organisations internationales et les pays en développement devraient accorder un rang de priorité élevé à la formation de formateurs.

75. Certains participants ont fait remarquer que les entreprises industrielles de leurs pays hésitaient à financer des programmes de formation du fait de leur difficulté à garder leurs employés. Plusieurs participants ont souligné le rôle que les pouvoirs publics doivent jouer dans l'organisation de la formation.

76. Il faudrait mettre davantage l'accent, dans les programmes d'études des architectes et des ingénieurs, sur l'utilisation du bois en tant que matériau de construction. Un participant a également noté qu'il faudrait apporter une attention particulière à l'acquisition ou à l'élaboration du matériel de formation voulu et notamment à la traduction d'ouvrages techniques dans les langues locales. Un autre participant a souligné la nécessité de renforcer les écoles spécialisées dans la conception et la fabrication de meubles et autres produits manufacturés de valeur élevée, et d'en créer de nouvelles.

77. Le représentant de l'OIT a souligné qu'il était important de tenir compte des problèmes dus aux accidents et autres risques du travail et a insisté sur le rôle que pouvait jouer la formation en contribuant à améliorer la sécurité du travail et à réduire les risques pour la santé, tout en permettant d'améliorer l'efficacité des activités.

Recherche-développement

78. Certains participants ont souligné que la recherche devait être davantage orientée vers les besoins de l'industrie, être rapprochée des lieux où elle devait être appliquée et revêtir un caractère pratique. Ils ont également souligné qu'il faudrait mettre en place une infrastructure technique et scientifique dans les pays en développement.

79. Certains participants ont noté qu'une partie importante des activités de recherche était axée sur les meilleurs moyens d'utiliser les résidus pour la production d'énergie; ces activités étaient particulièrement bien adaptées aux besoins des pays en développement. Plusieurs participants ont indiqué que les installations de recherche des pays développés continuaient de s'attacher à répondre aux besoins des pays en développement.

80. Il fallait entreprendre des activités de recherche sur les propriétés des diverses essences, notamment leurs caractéristiques structurelles et leur durabilité. Ces activités devaient être orientées sur les utilisations finales de ces essences. On a fait remarquer que l'ONUDI et d'autres organisations et instituts internationaux pourraient être d'un grand secours en contribuant à recueillir et à diffuser des renseignements, à créer des centres de formation axés sur la recherche et à utiliser plus efficacement les installations existantes.

81. On a également appelé l'attention sur les besoins de l'industrie du bois des pays en développement en ce qui concerne la recherche ergonomique.

IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUESTION No 2 :
MESURES DE NATURE A PROMOUVOIR L'UTILISATION DU
BOIS ET DES PRODUITS DU BOIS

Résumé des délibérations

L'industrie du bois et les objectifs nationaux

82. Le Président du Groupe de travail a proposé qu'avant d'aborder les aspects évoqués dans la question No 2 le Groupe examine les objectifs nationaux dont la réalisation serait facilitée par le développement de l'industrie de transformation du bois, en particulier dans les domaines suivants : croissance économique, balance des paiements, développement rural, emploi, équilibre écologique et élévation du niveau de vie. Cette proposition a été acceptée par les participants, qui ont également estimé qu'on devrait y ajouter les questions du développement régional et de l'autosuffisance énergétique du secteur.

83. Un participant a déclaré qu'à son avis l'examen de ces objectifs était inutile et que chaque pays devait choisir sa propre stratégie pour son industrie du bois et la gamme de ses produits en fonction de ses ressources et de ses besoins. Il a proposé que l'industrie de transformation du bois soit intégrée au développement rural.

84. Plusieurs participants ont souligné le désir des pays en développement producteurs de limiter les exportations de grumes et d'entreprendre des activités de transformation du bois. Quelques participants ont souligné l'importance de cette activité pour l'emploi car la transformation du bois pouvait exiger une grande quantité de main-d'oeuvre.

Promotion des essences peu recherchées

85. Le document ID/WG.395/1 consacré aux essences peu recherchées a fait l'objet d'une courte présentation.

86. Certains participants ont fait remarquer qu'une plus large acceptation de ces essences peu recherchées présenterait de l'intérêt pour les pays développés et pour les pays en développement. Elle réduirait le coût de l'extraction de grumes de forêts hétérogènes, permettrait de meilleures récoltes et abaisserait ainsi le coût unitaire du bois d'oeuvre.

87. Un autre participant a noté que l'on utilisait ces essences dans son pays, mais pas pour des produits devant répondre à des critères donnés de résistance mécanique.

88. Un participant a indiqué qu'il fallait définir les critères de classement des essences, qui pourraient être fondés sur la classification botanique, les propriétés, l'utilisation finale ou tout autre critère. Il a souligné l'importance du contrôle de la qualité, étant donné les critères de plus en plus exigeants appliqués par certains pays développés.

89. Un participant a souligné qu'un classement des essences à des fins de construction, pour le logement et le bâtiment, serait sans doute le meilleur moyen de promouvoir les essences peu recherchées.

90. Un participant a estimé que, pour promouvoir les exportations d'essences peu recherchées, les pouvoirs publics pourraient relever la taxe d'abattage des essences principales. Il a souligné qu'il faudrait établir des inventaires des forêts afin de mieux connaître le volume disponible. Un autre participant a fait état de l'expérience acquise par un groupe de pays en développement, en coopération avec certains pays développés, dans la promotion de certaines essences peu recherchées. Il a cependant regretté que, bien que l'on dispose de données techniques suffisantes sur ces essences, l'on n'ait pas établi d'inventaires efficaces ni disposé de données suffisantes sur les utilisations finales de ces matières premières.

91. Un participant a déclaré que, parmi les essences peu recherchées poussant dans son pays, un bon nombre avait été jugé utilisable pour la construction. Il a prié instamment les pays consommateurs de mieux accepter ces essences et a préconisé le recours à la coopération internationale pour atteindre cet objectif. Ainsi, les essences principales pourraient-elles être utilisées à des fins plus rentables, telles que la construction de meubles. Il a également déclaré que les essences peu recherchées étaient particulièrement bien adaptées à la production de panneaux de particules et d'autres panneaux, mais que son pays s'inquiétait de l'acceptation commerciale de ces produits. Un autre participant a noté qu'il fallait vaincre les obstacles psychologiques à l'utilisation de ces essences.

92. Certains participants ont fait état des problèmes dus à la garantie des approvisionnements et à l'uniformité de la qualité des matières premières et des produits transformés de certains pays en développement. Un participant a estimé que l'abattage d'essences peu recherchées risquait d'avoir des conséquences néfastes sur la reconstitution de la forêt naturelle. Plusieurs autres participants ont été d'un avis contraire.

93. Un participant a fait état de la concurrence que faisaient aux bois durs tropicaux les conifères et feuillus locaux et importés des pays développés. Il a ajouté que le débouché le plus important du bois d'oeuvre tropical, y compris des essences peu recherchées, était sans doute la construction et le logement dans les pays en développement. A cette fin, les gouvernements des pays développés seraient probablement disposés à coopérer avec les pays en développement en leur fournissant des ressources.

94. Un participant a évoqué les progrès réalisés par les organisations internationales dans la recherche sur les structures porteuses, les chevrons de toitures et le classement selon la résistance. Il a indiqué que l'on travaillait actuellement dans les pays en développement sur les méthodes d'essai du bois d'oeuvre et de produits à base de bois. Il a souligné qu'il fallait mettre les renseignements disponibles à la disposition des pays en développement.

95. Un autre participant s'est inquiété de l'insuffisance des connaissances des pays importateurs quant aux propriétés techniques de certaines essences, ce qui nuisait à leur commercialisation. Pour surmonter cet obstacle, il fallait mettre en place un réseau chargé de diffuser systématiquement les résultats des recherches techniques. Il a estimé que l'ONUDI devrait jouer un rôle de coordination à cette fin et établir une liste d'instituts spécialisés préparant des études particulières.

96. Un participant, se référant aux efforts déployés par l'ONUDI pour élaborer des directives en matière de classement selon la résistance et de groupement, a fait part de l'expérience acquise en ce qui concerne la collecte de données pertinentes dans les pays en développement; il a suggéré que l'ONUDI non seulement recueille des renseignements sur les normes en vigueur, mais élabore également des directives applicables aux échelons sous-régional, régional ou international.

Promotion de l'utilisation du bois dans la construction

97. Plusieurs participants ont proposé que soient entrepris des projets de démonstration afin de promouvoir l'utilisation du bois dans le bâtiment. Un participant a indiqué que de tels projets pourraient faire l'objet d'une coopération internationale dans laquelle les pouvoirs publics, qui sont un entrepreneur important dans de nombreux pays, pourraient jouer un rôle de premier plan. Les participants ont étudié quelles devaient être les dimensions minimum du marché pour la production de maisons en bois préfabriquées : pour certains, il fallait compter de 300 à 500 maisons, pour d'autres de 800 à 1 000.

98. Les avis ont divergé quant au coût des maisons en bois préfabriquées par rapport à celui des maisons construites avec des matériaux classiques. A ce propos, un participant a estimé qu'il fallait tenir compte de la vie utile et des coûts d'entretien des maisons en bois dans les pays en développement.

99. Un participant a indiqué qu'il était nécessaire de recourir à la normalisation et à la modularisation de la construction de logements afin d'abaisser les coûts. Certains participants ont reconnu la nécessité de la normalisation, mais l'un d'entre eux a souligné que les normes de classification étaient fonction de la réglementation de la construction. Plusieurs participants ont jugé que les codes de construction actuels faisaient souvent obstacle à l'utilisation du bois. Cependant, la révision de ces codes ne devait pas se faire aux dépens de la sécurité, étant donné notamment que la question de la sécurité comptait parmi les préoccupations exprimées par les utilisateurs potentiels de logements en bois. Il a été suggéré que ces règlements et codes soient élaborés à l'échelon national ou même régional.

100. Concernant le logement préfabriqué, on a fait remarquer qu'une étude logistique complète était indispensable pour le succès d'un projet pilote, même de petite ampleur. Un système préfabriqué faisant appel essentiellement au ciment exigeait une grande quantité d'eau, laquelle n'était pas toujours disponible. Un système fondé sur le bois est préférable car la matière première est souvent disponible sur place. Plusieurs participants ont fait remarquer que l'utilisation de bons modèles simples pour les structures en bois, aussi bien pour les maisons préfabriquées que pour les maisons traditionnelles, contribuerait beaucoup à promouvoir l'emploi du bois dans la construction.

101. Un participant a déclaré que maisons préfabriquées et éléments préfabriqués étaient deux choses différentes. Un autre participant a ajouté qu'on s'était aperçu dans son pays que les coûts de la construction de logements pouvaient être sensiblement abaissés grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués en bois dans les programmes d'autoconstruction.

102. Plusieurs participants ont estimé que des projets de démonstration permettraient de lutter contre le préjugé dont souffraient les maisons en bois dans de nombreux pays en développement. Un participant a déclaré qu'on s'était aperçu dans son pays que le coût peu élevé constituait le meilleur argument contre ce préjugé. Certains participants ont estimé que l'ONUUDI devrait entreprendre des projets de démonstration et diffuser des renseignements à leur sujet.

103. Un participant a déclaré qu'on pourrait promouvoir l'emploi du bois dans la construction en laissant la demande contrôler l'offre. A cette fin, on informait dans son pays les architectes et les ingénieurs des propriétés techniques du bois disponible pour la construction dans l'espoir qu'ils commanderaient aux fournisseurs de matériaux de construction des éléments en bois. Ce participant a donc souligné l'importance de la diffusion de l'information, peut-être par le biais de centres spéciaux, ainsi que la nécessité de former des chercheurs spécialistes de la technologie et de la technique du bois, avec l'assistance de l'ONUDI.

104. Un participant a évoqué la question de la répartition des revenus et a fait remarquer qu'un faible pouvoir d'achat lié à des taux d'intérêts élevés restreignait l'accès au logement. Il a donc demandé que soient élaborés des programmes de logements pour les classes à faible et à moyen revenu et que l'on y fasse une place importante à l'utilisation du bois.

105. Les modes d'utilisation du bois étaient multiples et ne se limitaient pas à la construction de logements, car ils intéressaient l'ensemble du secteur de la construction. Il fallait cependant penser tout d'abord à la question de l'imprégnation correcte du bois. Dans ce domaine, il convenait d'accorder une attention particulière à la sécurité des travailleurs car les produits d'imprégnation et de préservation étaient souvent toxiques. Ce participant a déclaré qu'à son avis, il s'agissait là d'une question où la coopération internationale pouvait être très utile.

106. Un participant a abordé la question des scieries mobiles qui permettraient de produire des sciages même dans des villages qui ne disposaient pas de l'infrastructure nécessaire. Un autre participant a déclaré que son gouvernement envisageait d'inclure dans son plan quinquennal des dispositions en vue de la mise en place de telles scieries dans des régions éloignées; entretien facile et utilisation sans problème constituaient leurs principaux avantages. Quelques participants ont souhaité obtenir des informations complémentaires sur ces scieries mobiles. Le représentant de la FAO a déclaré que de telles scieries fonctionnaient dans un certain nombre de pays en développement et que son Organisation pouvait fournir des renseignements à leur sujet. Un participant a déclaré que certains gouvernements n'aimaient pas les scieries portatives qui rendaient difficile le contrôle de l'abattage. Quelques participants ont contesté ce point de vue.

107. Un participant a fait remarquer que si le traitement chimique du bois était souvent nécessaire pour des raisons de conservation, il posait de plus en plus de problèmes à cause des risques pour l'environnement. Quelques participants ont demandé que cette question soit examinée. Un autre participant a cependant fait remarquer que de nombreux bois durs tropicaux étaient naturellement durables et n'avaient donc pas besoin de préservation chimique.

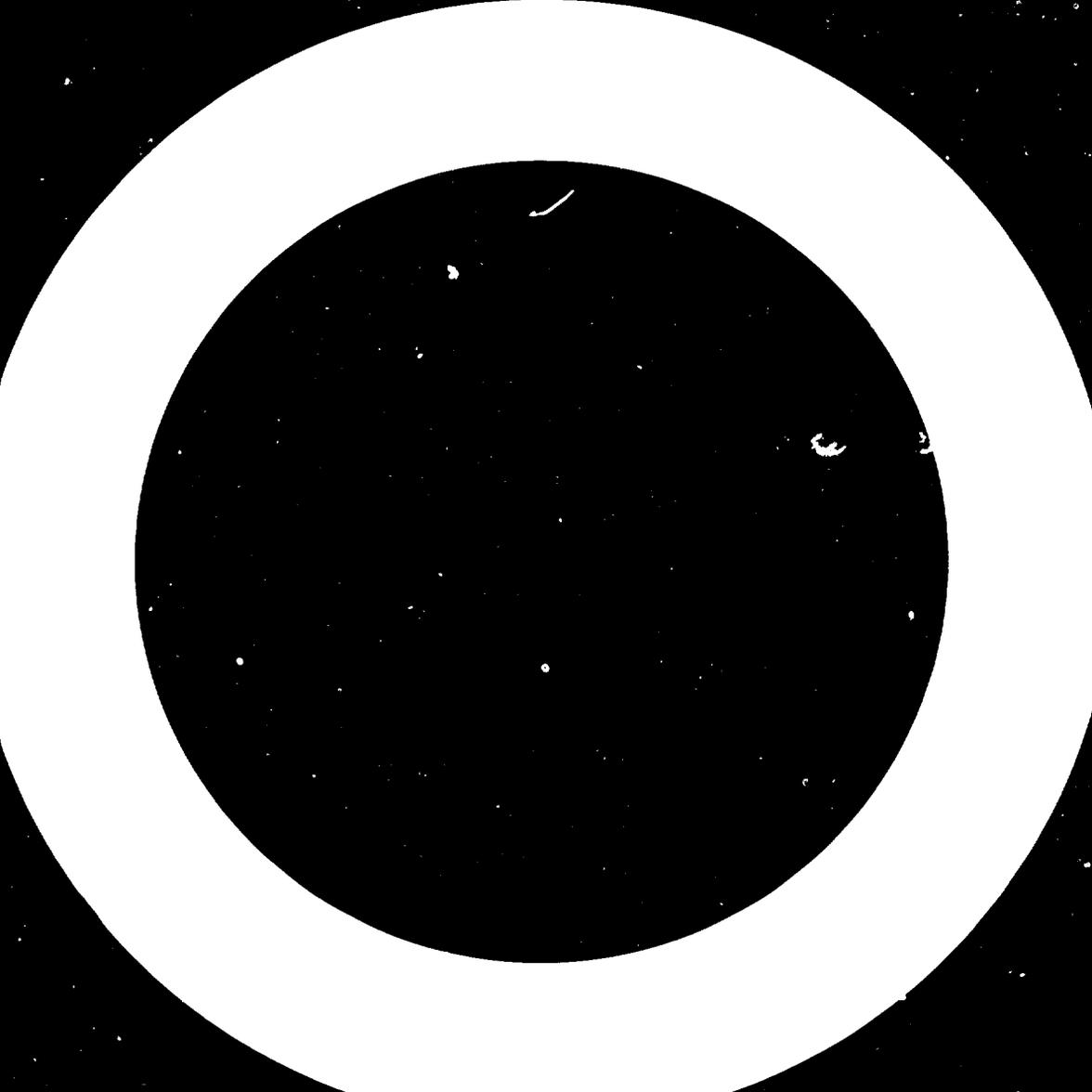
Mesures à prendre pour accroître la part prise par les produits transformés des pays en développement sur le marché international

108. Un participant a noté que pour évaluer les perspectives de commercialisation à long terme sur le marché international, il fallait disposer de données meilleures et plus nombreuses sur les utilisations finales. A son avis, les réunions annuelles du Comité mixte FAO/CEE sur le bois d'oeuvre avaient prouvé leur utilité pour le court terme.

109. Un participant a estimé que les pays en développement ne devraient pas attacher une importance primordiale au commerce international. Les pays développés devraient plutôt aider les pays en développement à élargir leur marché intérieur et à accélérer ainsi leur processus d'industrialisation. Plusieurs participants ont, au contraire, estimé que des problèmes se posaient en ce qui concerne la commercialisation du bois et des produits du bois, et suggéré que les organes appropriés des Nations Unies prennent des mesures pour que soient établies à l'intention des pays en développement des études sur ce point.

110. Un participant a mentionné le problème des barrières tarifaires et non tarifaires élevées opposées au bois et aux produits du bois et les effets négatifs qu'elles avaient sur le commerce international. A son avis, les consultations pourraient, en étudiant des mesures ayant pour objet d'accroître la transparence en matière de barrières commerciales, contribuer utilement aux efforts tendant à atténuer les effets négatifs du protectionnisme.

111. Un participant a évoqué les mesures à prendre pour réduire la résistance de la main-d'oeuvre à l'accroissement des importations de produits manufacturés en bois provenant des pays en développement. Ces mesures ont notamment trait à des programmes d'ajustement ayant pour objet d'assurer la sécurité de l'emploi et du revenu des travailleurs, et au respect des normes fondamentales du BIT dans le commerce international. Le même participant a également préconisé l'organisation, par les organismes internationaux appropriés, d'une réunion annuelle visant à examiner les tendances du marché mondial pour les principaux produits du bois.



Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Sadek Keramane, Directeur général, Société nationale du liège et du bois (SNLB), 1, rue Kaddour Rahim, Alger

B. Bessad, Sous-directeur au Ministère des industries légères, Immeuble Le Colisée, rue Ahmed Bey, Alger

M. Tabet, Directeur général, Entreprise nationale de menuiserie générale et préfabriquée (ENMGP), route de Constantine, Oum El Bouaghi

Allemagne, République fédérale d'

Klaus-Günther Dahms, Président, Verein deutscher Holzeinfuhrhäuser (VDH) et Union pour le commerce des bois tropicaux dans la CEE (UCBT), c/o Hans O. Lütken, P.O. Box 76 32 80, 2000 Hamburg 76

Hartmut Schulze-Riewald, Hauptgeschäftsführer, Verein deutscher Holzeinfuhrhäuser, Heimhuder Strasse 22, 2000 Hamburg 13

Hermann Theis, Director, Association of Wood Working Machinery in the VDMA, Lyoner Strasse 18, 6000 Frankfurt/Main 71

Robert Wandel, Ministerial Counsellor, Federal Ministry of Economics, 5300 Bonn

Autriche

Otto Joklik, Brauchl-Fertighaus GesmbH, Filmteichstrasse, 1100 Vienna

Bangladesh

Ajmal Hossain, Director, Production and Commerce, Bangladesh Forest Industries Development Corporation, 186 Circular Road, Motijheel, Dhaka

Belgique

Bernard Baert, Secrétaire, Fédération européenne des syndicats chrétiens du bois, 31, rue de Trèves, 1040-Bruxelles

D. de Muelenaere, in charge Economic Department, Centrale générale de syndicats libéraux de Belgique (ACLVB), 82, Kon. Albertlaan, 9000-Gent

J. Libert, Secrétaire général du Conseil central de l'économie, 17-21, avenue de la Joyeuse Entrée, 1040-Bruxelles

G. Parent-Colson, fonctionnaire, Conseil central de l'économie, 17-21, avenue de la Joyeuse Entrée, 1040-Bruxelles

J. Parmentier, Inspecteur en chef, Directeur, Administration de l'industrie, Ministère des affaires économiques, 44, rue du Commerce, 1040-Bruxelles

Bhoutan

Kezang Dukpa, Assistant Director of Forests, Forest Department, Thimphu

Brésil

Amantino Ramos de Freitas, Head, Wood Division, Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo (IPT) S.A., P.O. Box 7141, 01000 São Paulo

Bulgarie

P.I. Grozdanov, Second Secretary, Bulgarian Embassy, Itäinen Pristotie 10, Helsinki 14, Finland

Canada

A.W.R. Robertson, Canadian Ambassador, Canadian Embassy, Helsinki, Finland

James R. Crowe, Adviser to Canadian Permanent Representative to UNIDO, Canadian Embassy, Dr. Karl Lueger-Ring 10, 1010 Vienna, Austria

Ralph Roberts, Chief of Forestry, The Canadian International Development Agency, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec K1A 0G4

Chili

Juan E. Aguirre, Counsellor of the Embassy, Embassy of Chile, Lugeck 1/3/10, 1010 Vienna, Austria

Chine

Wang Kai, Vice-President, Chinese Academy of Forestry, Wan Shou San, Beijing

Colombie

Alfonso Venegas-Leyva, Chargé d'affaires of Colombia, Fredrikinkatu 81.B.11, Helsinki, Finland

Congo

J.P. Agnangoye, Secrétaire général des eaux et forêts, B.P. 98, Brazzaville

Bernard Ekaba-Itoua, Directeur de l'Agence extérieure de l'office congolais des bois, 160 A, avenue Louise, 1050-Bruxelles, Belgique

Maurice Kissa, Directeur général de SONATRAB, B.P. 740, Pointe-Noire

Côte d'Ivoire

Albert Sery Gale, Directeur des infrastructures industrielles, Ministère du plan et de l'industrie, B.P. V 65, Abidjan

Danemark

Mogens Jensen, Head of Section, Ministry of Foreign Affairs, Asiatisk Plads 2, 1448 Copenhagen K

Jens Peter Jensen, President of the Wood Workers' Union (Traeindustriarbejderforbundet), Mimersgade 47, 2200 Copenhagen N

Flemming Andersen, Assistant General Secretary, Wood Workers' Union, Mimersgade 47, 2200 Copenhagen N

Espagne

D. Marco Antonio González Alvarez, Jefe de la Sección de Industrias de la Madera y Muebles, Dirección General de la pequeña y mediana Industria, Ministerio de Industria y Energía, Castellana 160, Madrid 20

E. Heras, Forest Engineer, KAUKO Española S.A., Serrano 6, Madrid 1

D. Luis Requeno Juncosa, Jefe de la Sección de Industrias Forestales, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, Madrid

R. Velez, Ingeniero de Montes, Ministry of Agriculture, Gran Vía San Francisco 35, Madrid 5

Etats-Unis d'Amérique

Carol Colloton, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission of the United States of America to UNIDO, Kundmangasse 21, 1030 Vienna, Austria

Ethiopie

Worku Wondimu, General Manager of Ethiopian Wood Works Corporation, Ministry of Industry, P.O. Box 5303, Addis Ababa

Finlande

Tuija Vihavainen, Director of Laboratory, Technical Research Centre of Finland, Puumiehenkuja 2 A, 02140 Espoo 15

Christian Andersson, Director, Ministry of Trade and Industry, Aleksanterinkatu 10, Helsinki 17

Matts Andersson, Deputy Director, Finnfund, Unioninkatu 30, Helsinki 10

Auvinen, Senior Research Officer, Ministry of Trade and Industry, Aleksanterinkatu 10, Helsinki 17

Samuli Ceder, Observer, Metex Osuuskunta, Ruohoiahdenkatu 4, Helsinki

John Charles, Technical Information Officer, Lahden Rautateollisuus Oy, Vesijärvenkatu 23-25, 15141 Lahti 14

Göran Haldin, Programme Officer, Ministry for Foreign Affairs, Finnida, Mannerheimintie 15 C, Helsinki

Maunu Harmo, Chief Inspector, Ministry of Trade and Industry, Aleksanterinkatu 10, Helsinki 17

Markku Heiskanen, Head of Section, Ministry for Foreign Affairs, Finnida, Mannerheimintie 15 C, Helsinki

Seppo Sakari Niemäläinen, Operation Manager, Oy Fiskars Ab, Mannerheimintie 14. A, Helsinki 10

Martti Juhani Kangas, Research and Development Engineer, The Finnish Sawmillowners' Association, Fabianinkatu 29 C, Helsinki 10

Riitta Maria Kangas, Information Secretary, Finnish Association of Foreign Trade, Arkadiankatu 4-6 B, Helsinki

Heikki Koskela, Senior Research Officer, Ministry of Trade and Industry, Aleksanterinkatu 10, Helsinki 17

Finlande (suite)

- Leevi A. Lakio, Forest Industry Consultant, Leevi Lakio Consulting,
Alaportti 4 A 9, Espoo 21
- Antero Olavi Liusvaara, General Manager, Sawmill Machinery Group,
A. Ahlström Oy. Heinola
- Arvo Einari Martikainen, Sales Manager, Raute - Lahti, POB 148, Lahti 14
- Vappu Mehto, Translator, Satumaanpolku 5, Helsinki 82
- Pentti Mettälä, Head of Department, Finnish Foreign Trade Association,
Kukkaniityntie 11 A, Helsinki
- Veijo S. Niemi, Economist, Federation of the Finnish Metal and Engineering
Industries, Fimet, Eteläranta 10, Helsinki 13
- Veli-Pekka Niitamo, Consultant, F. Blanz, Höyläämötie 5, Helsinki 38
- Antti Nikkola, Assistant Director, Ministry of Agriculture, Bureau of
International Affairs, Chairman of the National FAO-Committee of Finland,
Helsinki
- Eeva Pietilä, Lawyer (Project Section), Finnish Foreign Trade Association,
Särkiniementie 15 A 6, Helsinki 21
- Juha Puromies, Assistant Director, Ministry for Foreign Affairs, Finnida,
Mannerheimintie 15 C, Helsinki
- Jarmo Rouhiainen, Economist, Confederation of Finnish Industries,
Eteläranta 10, Helsinki 13
- Kari Rinne, Department Manager, Jaakko Pöyry Consulting Oy, Kaupintie 3,
Helsinki
- Unto Kalevi Roine, Senior Consultant, Ekono Oy, Box 27, Helsinki 13
- Eino Sailas, Secretary, Puutyöväen Liitto r.y., Palstakatu 6, Riihimäki
- Matti Salinmäki, Managing Director, Finnfund, Unioninkatu 30, Helsinki 10
- Toivo Salminen, Project Manager, Schauman Engineering Oy Schauman Ab,
Yrjönkatu 13, Helsinki
- Seppo Saukkonen, Engineer, Forind, Maistraatinkatu 2 B 14, Helsinki 24
- K.J. Salonen, Manager of Forest Department, Kemira Oy, PL 330, 00101 Helsinki 10
- Pekka Snäll, Director/Business Development, Enso-Gutzeit Oy, Kanavaranta 1,
Helsinki
- Reino Valter Soila, Director, Kaukas and Kymi Kymmene, Eteläranta 8,
Helsinki 13
- Veli Ilkka Sulamaa, Foreign Manager, Kansallis-Osake-Pankki, Aleksanterinkatu 42,
Helsinki 10
- Hannu Valtanen, Head of Department, The Central Association of Finnish
Forest Industries, Eteläesplanadi 2, Helsinki 13
- Veli-Mies Vesihäisi, Director, Palkkiyhtymä Kalevankatu 12, Helsinki 10
- Pekka Virtanen, Chairman, Maaseututyöväen Liitto-SAK, Ulvilantie 23,
Helsinki 35
- Håkan Wasenius, Office Manager (retired), Association of Finnish Plywood
Industries, Opastinsilta 8 B, Helsinki 52
- Lars Einar Winqvist, Director, Oy Metsä-Skogby Ab, 10680 Skogby

France

Hervé Bolot, Direction des Nations Unies et des organisations internationales, Ministère des relations extérieures, Paris

Gérard Mathieu, ingénieur du G.R.E.F., chef de la division des industries du bois, Ministère de l'industrie et de la recherche, 66, rue de Bellechasse, 75007-Paris

Isabelle Schirmer, ingénieur civil du génie rural, des eaux et forêts, Centre technique forestier tropical (C.T.F.T.), 45b, avenue de la Belle Gabrielle, 94130-Nogent-sur-Marne

Manual Voucouloux, Directeur adjoint des études et des recherches - C.T.B. (Centre technique du bois), 10, avenue de Saint-Mandé, 75012-Paris

Gabon

Jean Boniface Memvie, Directeur des industries du bois, des normes et classification, Ministère des eaux et forêts, B.P. 2275, Libreville

Christian Aboghe-Obame, Directeur administratif et commercial de la Société de mise en valeur du bois (SOMIVAB), B.P. 3893, Libreville

Guinée

Soriba Soumah, Directeur général, Usine-Sciage-Contreplaqués, n'Zérékoré (USCZ), S/c. Ministère de l'industrie, Conakry

Haïti

Jean Mainville, Consultant, rue Légitime, Port-au-Prince

Hongrie

László Grämer, Commercial Secretary, Hungarian Embassy, Commercial Section, Haapaniemenkatu 7-9 C, Helsinki 53, Finland

Indonésie

Mas Soerjadi Kromomihardjo, Ambassador of the Republic of Indonesia, Indonesian Embassy, Eerikinkatu 37, Helsinki 18, Finland

Susanto Sahardjo, Director for Planning and Programming, Directorate General of Multifarious Industries, Ministry of Industry, Jl. Gatot Subruto Kav 52-53, Jakarta

L.W.M. Meulenhoff, Director of Forest Industries, Department of Forestry, Jl. Salemba Raya No. 9, Jakarta

Nicholas T. Dammen, Third Secretary, Indonesian Embassy, Eerikinkatu 37, Helsinki 18, Finland

Iran, (République islamique d')

Reza Djalal, Director of Training and Manpower of Cellulose Department,
Ministry of Industry, Djam Djam Avenue, Teheran

Hossein Ali Bidgeli, Wood and paper industrial analyzer, Industry and
Mine Bank of Iran (IMBI), 593 Hafez Ave., Teheran

Mohammed Mirsaidi, Deputy Head and Production Director of Cellulose Dept.,
National Iranian Industries Organization (NIIO), No. 133 Dr. Fatemi Avenue,
Teheran

M. Sahebkar, Consulting Engineer, Ministry of Industry, Shamoushak Company,
31 Motahari Avenue, Teheran 15

Israël

Simson Roth, General Secretary of Woodworkers, HISTADRUT - General
Federation of Labour in Israel, 93 Arlosoroff Str., Tel Aviv 62 098

Italie

Nicola Malandrino, Consulente Tecnico, Federlegno, Via Toscana 10, Rome

Giuseppe Aurilio, Ministry of Industry, Direction générale, Production
industrielle (DGPI), Ministero Industria, Co. e Art., Via Molise 2, Rome

Paolo Pellarini, National Secretary, FLC (Woodworking Federation),
Via dei Mille 23, Rome

Jamahiriya arabe libyenne

Ayoub Ibrahim Ayoub, Chief of Furniture Committee, P.O. Box 6147, Tripoli

Jamaïque

D.W. Bennett, Sawmill Manager, Forest Industries Development Co. Ltd. (FIDCO),
Spanish Town

Japon

Tomoo Aoyagi, Assistant Director, Trade Section, Forest Product Division,
Administration Department, Forestry Agency, Ministry of Agriculture,
Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumiga-seki Chiyoda-ku, Tokyo

Chieko Allford, Advisor to the President, Nichirinro, National Forest
Workers Union of Japan, 1-2-1 Kasumiga-seki Chiyoda-ku, Tokyo

Goro Egawa, President, Dai-ichi Shoten Co. Ltd., 2-3 Tosabori, 1-Chrome
Nishi-ku, Osaka

Satoshi Unayama, President, National Forest Workers Union of Japan,
1-2-1 Kasumiga-seki Chiyoda-ku, Tokyo

Haruo Uzuka, First Secretary, Embassy of Japan in Austria, Argentinier-
strasse 21, 1040 Vienna, Austria

Lesotho

Tseliso Sekantsi, Alternate Permanent Representative, Embassy of the Kingdom of Lesotho, Godesberger Allee 50, 5300 Bonn 2, Federal Republic of Germany

Libéria

V. Dahn Borh, Deputy Managing Director, Forestry Development Authority, P.O. Box 3010, Monrovia

Malaisie

Baharuddin Haji Ghazali, Director-General, Malaysian Timber Industry Board, Wisma Bunga Raya, Jalan Ampang, Kuala Lumpur

Malawi

L.S. Mjuweni, General Manager, Forest Industries Division, Private Bag 60, Lilongwe

Maroc

Mostafa Rhalib, Chef du Département de chimie, parachimie et matériaux de construction, Office pour le développement industriel (ODI), 8, rue Ghandi, Rabat

Mexique

C.P. Eugenio D. Elizondo, Director, Madereria la Reforma, S.A., Juarez 1131 Nte., Monterrey 64000

Mario Gonzalez Muzquiz, Director General, Duraplay-Parral S.A., Calle 13 # 805, Chihuahua

J.J. Salinas, Industry Rep., Duraplay-Parral S.A., Calle 13 # 805, Chihuahua

Rodrigo Elizondo Treviño, Adjunto Consejería Comercial de México en España y Portugal, Instituto Mexicano de Comercio Exterior, Resilica 19 - 6^o A, Madrid, Spain

Norvège

Kjell Øvergård, Secretary, Union Norske Bygningsarbeiderförbund (The Norwegian Federation of Trade Unions), H. Ibsen gt.7, Oslo 1

Panama

P.E. Halonen, Consul de la República de Panamá, Yrjönkatu, 14 Helsinki, Finland

Pays-Bas

P. Overbeek Bloem, Ministry of Economic Affairs, Bernidenhouseweg 20,
The Hague

Nico Jonker, First Secretary, Permanent Mission of the Kingdom of the
Netherlands, Untere Donaustrasse 13-15/8, 1020 Vienna, Austria

Jan Kuipers, Professor, Timber Engineering, University of Delft,
Department of Civil Engineering, Stevinweg 1, Delft

Pérou

Jorge Puente Luna, Third Secretary, Embassy of Peru to Finland, Helsinki,
Finland

Pologne

Zbigniew Przyborski, Chief, Programming of Development Section, Ministry
of Forestry and Forest Industries, 52/54 Wawelska Str., 00-922 Warsaw

République centrafricaine

Albert Sissiade, Direction du développement industriel, Ministère du
commerce et de l'industrie, B.P. 1988, Bangui

République-Unie de Tanzanie

J.N. Mushi, General Manager, Wood Industry Corporation, TWICO,
P.O. Box 9160, Dar-es-Salaam

Roumanie

Franz Kernweiss, Deputy Managing Director, Ministry for Wood-Processing
and Building Materials, Calea Grivitei 21, Bucharest

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

A.V. Morrell, Vice-Chairman, Timber Trade Federation, Fitchett and
Woollacott Limited, Lenton Lane, Nottingham

Douglas M. Whitecross, Administrator, Overseas Development Administration,
Foreign and Commonwealth Office, London SW1

Suède

Arne K. Gabrielsson, Director, International Secretariat, National
Industrial Board, Liljeholmsvägen 30, 117 86 Stockholm

Bertil Jonsson, President, Sv. Traeindustriarbetareförbundet, Box 1152,
111 81 Stockholm

Nils-Erik Nilsson, Head of Department, National Board of Forestry,
55383 Jönköping

Carl Tord Wadell, Technical Manager, The Swedish Wood Exporters' Association,
Villagatan 1, 114 32 Stockholm

Suisse

Thomas Feller, Secrétaire d'ambassade, Ambassade de Suisse, Uudenmaankatu 16 A (Nylandsgaten 16 A), 00120 Helsinki 12, Finland

Tchécoslovaquie

Michal Jakš, Director, Department of Wood Industries, Ministry of Industry, Miletičová 1, Bratislava

Jan Bim, Senior Officer, Directorate General of Wood Industries, Na Florenci 9, 111 71 Prague

Eduard Rajkovič, Head of Research Division, State Forest Products Research Institute, 841 05 Bratislava

Milan Rozlivka, Director, Wood Processing Industry Department, Ministry of Industry, Na poříčí 24, 111 80 Prague 1

Stanislav Mitterpach, Technical Director, Drevársky a Nábytkársky Priemysel, Jakubčíkova 1, 010 53 Zilina

Thaïlande

Prapat Khongkhakul, Chief, Sawmill and Factory Operation Division, The Forest Industry Organization, Bangkok

Sompon Sahavat, Vice-President, Furniture and Industry Club, Association of Thai Industries, Vanachai Plywood Co. Ltd., 2/1 Phibulsongkram Rd., Bangkok 10800

Surapone Himmakorn, Director, Furniture Industry Club, Association of Thai Industries, Vanachai Plywood Co. Ltd., 2/1 Phibulsongkram Rd., Bangkok 10800

Turquie

Metin O. Karaca, Ambassador of Turkey to Finland, Plasikivenkatu 2, Helsinki, Finland

Mete Ertung, Director of Factory Mke Agac Sanayí Urünleri Fabrikasi Etimesgut, Ankara

H. Atilla Tamer, President, TEM Export Co. Inc., Kocak Sok. 26, Siteler, Ankara

Union des Républiques socialistes soviétiques

Igor M. Loginov, Senior Expert, USSR State Committee for Science and Technology, Gorky Street, Moscow

Venezuela

Muriel von Braun, Second Secretary, Embassy of Venezuela to Finland, Helsinki, Finland

Yougoslavie

Rajko Bogojevic, Chargé d'affaires of Yugoslavia, Yugoslavian Embassy, Helsinki, Finland.

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Commission économique pour l'Europe (CEE)

V. Sokolov, Agriculture and Timber Division, ECE, Palais des Nations,
1211 Geneva 10, Switzerland

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

A. Olechowski, Manufactures Division, UNCTAD, Palais des Nations,
1211 Geneva 10, Switzerland

Institutions spécialisées et
autres organisations du système des Nations Unies

Banque mondiale

Donald Brown, Senior Engineer, World Bank, 1818 H Street, Washington, D.C.,
United States of America

Organisation internationale du Travail (OIT)

Bernt Strehlke, Forestry and Wood Industries Specialist, Forestry and
Wood Industries Committee, Industrial Sectors Branch, 1211 Geneva,
Switzerland

* * *

Centre (CNUCED/GATT) du commerce international

J.L. Albaladejo, Market Development Officer, Technical Division,
ITC-UNCTAD/GATT, Palais des Nations, 1211 Geneva, Switzerland

Paavo Lindholm, Chief, Market Development Section for Manufactured
Products, ITC-UNCTAD/GATT, Palais des Nations, 1211 Geneva, Switzerland

Autres organisations intergouvernementales

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Boubacar Dembele, Principal Officer, Industry Division, 6 King George V Road,
Lagos, Nigeria

Communauté économique européenne (CEE)

Marie-Claire Saüt, premier secrétaire à la délégation de la Commission
des communautés européennes auprès des organisations internationales,
Hoyosgasse 5, 1040-Vienna, Austria

Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC)

Joseph Nyama, secrétaire général-adjoint, UDEAC, B.P. 969, Bangui,
Central African Republic

Lendira Loyi, Directeur, Département de l'harmonisation industrielle,
UDEAC, B.P. 969, Bangui, Central African Republic

Union du fleuve Mano

Friedbert Reichhart, Head, Industrial Development Unit, Mano River Union,
Atlanta Consult, Uberseering 29, Hamburg, Federal Republic of Germany

Organisations non gouvernementales

Association mondiale de la construction des éléments et de la préfabrication (AMCEP)

Günther Haase, General Secretary, WAEP, Schlüterstrasse 6,
2000 Hamburg 13, Federal Republic of Germany

Association mondiale des organisations de recherche industrielle et
technologique (WAITRO)

Amantino Ramos de Freitas, Head, Wood Division, Instituto de Pesquisas
Tecnológicas do Estado de São Paulo (IPT) S.A., P.O. Box 7141,
01000 São Paulo, Brazil

Confédération européenne des industries du bois (CEIB)

A. Coudriou, délégué général de la FEIC (Fédération européenne de
l'industrie du contreplaqué), 30, avenue Marceau, 75008-Paris, France

Confédération internationale des syndicats libres (CISL)

E. Schelstraete, National Secretary, Head of Wood Section, La Centrale
Générale, f.g.t.b., Rue Haute 26-28, 1000 Brussels, Belgium

Conseil international des femmes (CIF)

Helvi Sipilä, Itaranta 14, 02110 Espoo 11, Finland

Fédération internationale d'automatique (IFAC)

Uolevi Luoto, Runeberg 15 A 10, 00100 Helsinki 10, Finland

Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB)

Edward Sussex, Assistant, IFBWW, 27-29 Rue de la Coulouvrenière,
1204 Geneva, Switzerland

G. Balan Nair, IFBWW Regional Office, 64, SS2/107 Petaling Jaya, Malaysia

Johann Fischer, Economist, Gewerkschaft der Bau- und Holzarbeiter,
Postfach 76, 1082 Vienna, Austria

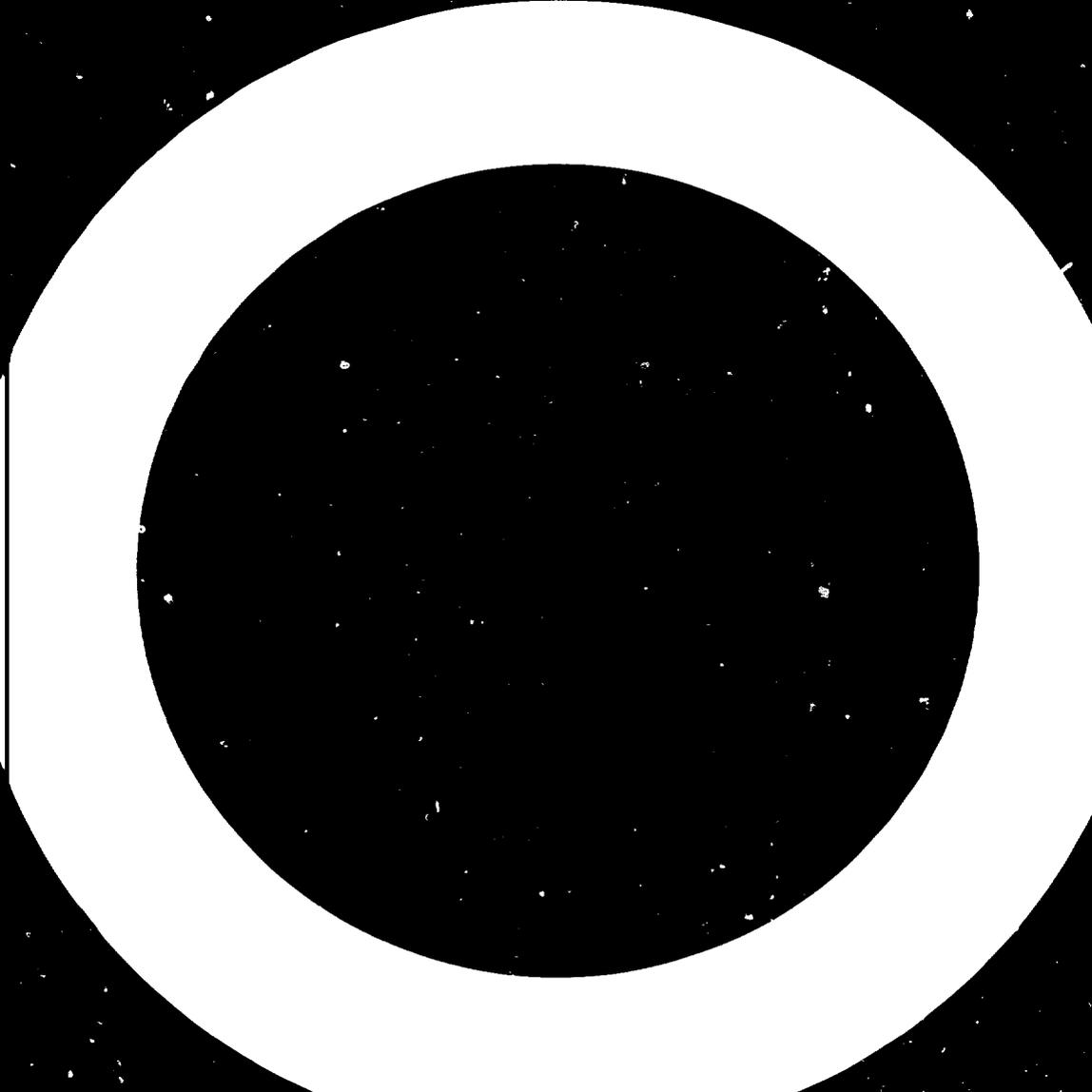
Roger Gerdin, Chief Economist, Sv. Traeindustriarbetareförbundet, Box 1152,
111 81 Stockholm, Sweden

Organisation internationale des employeurs (OIE)

Jaakko Koskimies, Finnish Employers' Confederation, STK Box 30,
00131 Helsinki 13, Finland

Union internationale des institutions de recherche forestière (IUFRO)

Professor A.O. Nyssönen, Metsäntutkimuslaitos, Unioninkatu 40 E,
00170 Helsinki, Finland.



Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Ordre du jour provisoire

Documents thématiques

Question No 1 : Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois ID/WG.395/7

Question No 2 : Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et de ses produits ID/WG.395/8

Documents de base

Promotion des essences peu recherchées ID/WG.395/1

Promotion de l'utilisation du bois dans la construction ID/WG.395/2

Situation et perspectives de développement de l'industrie de transformation secondaire du bois des pays en développement ID/WG.395/4

Les industries de transformation mécanique du bois dans les pays en développement ID/WG.395/5

Possibilités d'aménagement de la ressource afin d'équilibrer l'offre et la demande au niveau mondial en l'an 2000 ID/WG.395/6

First world-wide study of the wood and wood processing industries UNIDO/IS.398

Documents d'information

L'industrie du bois et les industries mécaniques connexes en Finlande ID/WG.395/3

Wood resources and their use as raw material UNIDO/IS.399

Rapport de la Réunion préparatoire mondiale à la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois, Vienne, 24-26 janvier 1983 ID/WG.387/10

Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Asie, Manille, 22-26 mars 1982 ID/WG.371/16

Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique, Vienne, 21-25 juin 1982 ID/WG.373/12

Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine, São Paulo, 4-8 octobre 1982 ID/WG.380/13

10/24/76 10/24/76 10/24/76 10/24/76

ID/306
(ID/W/G.395/10)

